

Colloque Œnotourisme et loi Evin

Lundi 1^{er} février 2016 à 19 h,
Hôtel de la Communauté, Saint-Mathieu-de-Trévières

La Colombie utiliserait-elle ses champs de cocaïne au milieu de paysages grandioses pour attirer les touristes et dynamiser son activité économique locale ? Non, évidemment, sa culture est illégale et le produit addictif génère des dommages graves sur la santé.

La question paraît incongrue, pourtant le vin, peut dans certaines circonstances, être addictif et nuire à la santé, or on l'utilise malgré cela comme pilier du développement économique de la région. Dès lors, comment concilier œnotourisme et protection de la santé ?

C'est à cette difficile question que s'efforceront de répondre les intervenants. Autour de la table : politiques, vignerons, professionnel de l'œnotourisme et médecins pour un débat qui s'annonce passionnant, où il sera beaucoup question de dégustation responsable.



Concilier œnotourisme et protection de la santé
© Élisabeth Capillon

CONTACT

Hussam Al Mallak :
docteur.almallak@
wanadoo.fr
06 81 48 02 94

Bruno Le Breton :
b.lebreton@
blb-vignobles.com
06 12 12 60 06

Les intervenants

- **Henri Cabanel**, sénateur de l'Hérault et viticulteur
- **Frédéric Roig**, député de l'Hérault
- **Georges Phillip Pageaux**, responsable du département hépato-gastro-entérologie au CHU de Montpellier, Professeur à la faculté de Médecine de Montpellier
- **Hussam Al Mallak**, médecin, maire de Vailhauquès (34)
- **Bruno Le Breton**, propriétaire du Domaine viticole de La Jasse, œnologue
- **Karl O'Hanlon**, Château Les Carrasses (34), professionnel de l'œnotourisme.